

Le Bélier est un spécialiste en fonderie aluminium pour l'industrie automobile mondiale

Chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2020

Dans un contexte de pandémie du COVID-19 et ses effets sur l'année 2020 annoncée comme la plus mauvaise année enregistrée pour le marché automobile mondial, le chiffre d'affaires consolidé de Le Bélier du premier semestre 2020 s'élève à 109,7 M€, en retrait de -34,5% par rapport au 1^{er} semestre 2019 (-32,7% hors effet des variations du prix de l'aluminium et du change).

Dans ce cadre, le chiffre d'affaires de Le Bélier du second trimestre 2020 affiche une baisse de -54,1% comparé à la même période en 2019 (-53,2% hors effet des variations du prix de l'aluminium et du change).

KEUR	au 06/2020	au 06/2019	variation
FONDERIES	89 989	141 158	-36,2%
USINAGE	13 535	19 857	-31,8%
OUTILLAGES	4 354	3 788	14,9%
AUTRES	1 865	2 763	-32,5%
TOTAL	109 743	167 567	-34,5%
T1	73 449	88 412	-16,9%
T2	36 295	79 155	-54,1%

Sur le semestre en comparaison avec la même période de 2019, les tonnages vendus par le Groupe sont en retrait de -32,8% avec une répartition par zone d'activité quasi similaire (-32,7% en Europe, -34,5% au Mexique, et -31,8% en Chine). Le marché de la production automobile affiche une baisse mondiale légèrement supérieure (-33,7%) avec un recul plus important en Europe et en Amérique du Nord (respectivement de -39,6% et -40%) et une régression moindre en Chine (-20,6%).

De même, l'activité usinage affiche un retrait de -31,8% sur la période quand l'activité outillages progresse de 14,9%, grâce notamment au lancement de nouveaux projets.

Au regard du niveau d'activité, des mesures de réduction de coûts ont été mises en œuvre dans tous les domaines, les approvisionnements en matière première ont été ajustés et les investissements limités aux besoins critiques pour les lancements de certains nouveaux produits.

Dans ce contexte, le Groupe anticipe un EBITDA supérieur à 10% du chiffre d'affaires sur la période.

Malgré les tensions environnantes, la trésorerie reste excédentaire par rapport aux dettes (*dette nette négative*).

Des perspectives qui demeurent porteuses

Sur le second semestre, des efforts en vue d'optimiser le point mort seront poursuivis, pour un plein effet à l'horizon de fin d'année.

Le Groupe reste sur un programme très important de lancements de nouveaux produits cette année comme le démontre l'activité outillage en progrès vis-à-vis de 2019. Sur les 85 programmes prévus à l'origine certains d'entre eux seront reportés sur 2021, en particulier ceux liés aux programmes de consolidation du marché initiés par certains clients.

Sur le long terme, au regard des enjeux liés à l'allègement des véhicules, Le Bélier reste confiant sur les perspectives du marché de l'aluminium dans l'automobile -y compris pour les véhicules électriques- en particulier pour les lignes de produits Châssis et Freinage.

Rappel des opérations en cours

Le Bélier rappelle la signature le 8 janvier 2020 par ses principaux actionnaires majoritaires d'un contrat de cession d'une participation majoritaire représentant environ 61,96% du capital de Le Bélier à Wencan, tel qu'amendé par avenant en date du 1^{er} juillet 2020, pour un prix de 35,12 euros par action Le Bélier perçu par Copernic pour sa participation représentant 57,68% du capital de Le Bélier, et de 38,18 euros par action Le Bélier perçu par Monsieur Philippe Galland et Monsieur Philippe Dizier pour les actions Le Bélier qu'ils détiennent directement, représentant 4,28% du capital de Le Bélier.

La cession du bloc majoritaire sera suivie du dépôt par Wencan d'une offre publique d'achat obligatoire simplifiée au prix de 38,18 euros par action Le Bélier (l'« *Offre* »).

A la suite de l'obtention le 20 juillet 2020 de l'autorisation réglementaire au titre du contrôle des investissements étrangers en France et de l'approbation à la même date de l'acquisition à plus de la majorité des deux-tiers des droits de vote par les associés de Wencan, l'ensemble des conditions suspensives prévues dans le contrat de cession sont désormais satisfaites.

Dans ce cadre, le transfert du bloc majoritaire est prévu pour intervenir d'ici fin juillet 2020 et au plus tard d'ici le 30 septembre 2020.

Le Bélier rappelle également que dans le cadre du projet d'Offre, le Conseil d'administration de Le Bélier a désigné, en application de l'article 261-1 I 1°, 2° et 4° et II du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), le cabinet Accuracy, représenté par Monsieur Henri Philippe, en qualité d'expert indépendant.

Le Conseil d'administration assure le suivi des travaux de l'expert indépendant dans le cadre prévu par la réglementation applicable et se prononcera sur l'intérêt de l'Offre et sur ses conséquences pour Le Bélier, ses actionnaires et ses salariés, au vu notamment des conclusions du rapport de l'expert indépendant.

Le rapport de l'expert indépendant et l'avis motivé du Conseil d'administration figureront dans le projet de note en réponse qui sera établi par Le Bélier dans le cadre de l'Offre et soumis à l'examen de l'AMF qui appréciera sa conformité par rapport aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Conformément aux règles applicables en matière de communication financière des sociétés cotées, Le Bélier communiquera de nouveau sur l'opération en cours à l'occasion de sa prochaine étape.

Prochains rendez-vous :

Résultats semestriels, le 23 septembre 2020 (après Bourse)

Chiffre d'affaires 3e trimestre 2020, le 21 octobre 2020 (après Bourse)

Euronext Paris – Compartiment B – ISIN: FR0000072399 – BELI



Le Bélier : Cécile FRANCOU
Tél : +33 (0)5 57 55 03 02
E-mail : cecile.francout@lebelier.com

ASSET COM : Laurence COSTES
Tel : +33 (0)6 20 41 46 08
E-mail : lcostes@assetcom.fr

ASSET COM 

www.lebelier.com